

TEXTE D'ANALYSE  
N°21/2025

SOIZIC SERKEYN

PUBLICATION SUR LE SITE  
WEB :  
AUTOMNE 2025

PUBLIÉ DANS LE N°132 DE  
CHRONIQUE FÉMINISTE

AUTRICE :  
SOIZIC SERKEYN  
Diplômée en coopération  
internationale à l'EAFC

**COMMENT LES MIGRATIONS  
INFLUENCENT-ELLES LES ACTIONS  
MILITANTES DES TRAVAILLEUSES DU  
CARE POUR UNE MEILLEURE  
RECONNAISSANCE ?**

L'autrice analyse la manière dont les migrations influencent les luttes des travailleuses du *care*, en particulier celles des sans-papiers en Belgique. En retraçant l'histoire de la féminisation des migrations et les logiques de la chaîne globale du *care*, elle met en évidence les inégalités structurelles qui pèsent sur ces femmes. Elle utilise l'exemple de la Ligue des travailleuses domestiques sans-papiers, qui illustre comment, malgré la précarité, ces travailleuses développent des stratégies de mobilisation pour revendiquer leur régularisation, leurs droits sociaux et une reconnaissance professionnelle.

## Introduction

Dans le contexte de la mondialisation, les migrations féminines ont redéfini les dynamiques du marché du travail, notamment dans le secteur du *care*, qui englobe entre autres les soins aux enfants, aux personnes âgées, malades ou en situation de handicap. Si le secteur du *care* est devenu un élément essentiel de nos sociétés, il demeure largement sous-estimé<sup>1</sup>. En Europe, et particulièrement en Belgique, une grande partie de ce travail est assurée par des femmes migrantes, régularisées ou non<sup>2</sup>.

Leur contribution, cruciale au fonctionnement de la société, est en opposition avec leurs conditions de vie et de travail : elles manquent de reconnaissance, ne bénéficient pas de droits sociaux, ni de protection légale, leurs rémunérations sont basses et leurs situations professionnelles souvent très précaires. Face à cette précarité, ces femmes n'ont d'autre choix que de réagir. Elles s'organisent collectivement, en Belgique et à l'échelle transnationale, pour exiger une meilleure reconnaissance de leur travail et la régularisation de leur statut.

L'objectif de cette analyse est donc de comprendre comment les migrations influencent les formes de mobilisation des travailleuses du care. Les luttes des travailleuses migrantes du care mettent en évidence les liens entre des rapports de genre, de classe, de race sociale et de situation administrative. Leurs vécus illustrent comment les inégalités structurelles déterminent à la fois leur place sur le marché du travail et leurs formes de mobilisation.

### **La chaîne globale du *care* et ses répercussions**

Le travail du *care*, tel que défini par Pascale Molinier, fait référence à des activités de soin, d'attention et de sollicitude, souvent invisibles et difficiles à évaluer<sup>3</sup>. Arlie Hochschild a introduit le concept de « chaîne globale du care » pour désigner les transferts de travail de soin à l'échelle internationale, structurés selon une division mondiale du travail<sup>4</sup>. Les femmes issues de pays appauvris migrent vers des pays enrichis pour effectuer des tâches domestiques et de soin, tout en confiant à d'autres femmes, souvent encore plus précarisées, la prise en charge de leurs proches restées au pays.

Cette dynamique met en évidence et renforce les disparités structurelles entre les pays enrichis et les pays appauvris. Comme le souligne Helena Hirata, le travail reproductif reste invisibilisé et dévalorisé<sup>5</sup>, renforçant la hiérarchisation des tâches selon le genre, la classe et la nationalité. En ce qui concerne les pays d'origine, les départs massifs de travailleuses engendrent un *care drain*, c'est-à-dire une fuite des compétences et des ressources humaines dans le secteur des soins<sup>6</sup>. Cette perte rend les infrastructures locales plus vulnérables, tandis que les pays d'accueil bénéficient d'une main-d'œuvre flexible et bon marché. L'injustice se double d'un transfert de coûts sociaux : les familles et communautés des pays appauvris assument la charge de l'absence des migrantes, souvent au détriment des enfants et des personnes âgées.

Ce système globalisé montre que le *care* n'est pas seulement une question privée ou familiale : il est au cœur d'échanges économiques et sociaux mondialisés, où les inégalités se reproduisent et se renforcent.

### **La mondialisation et la migration du travail du care**

La mondialisation a redéfini la répartition du travail à l'échelle mondiale. L'intégration croissante des femmes des classes moyennes dans le marché du travail des pays enrichis a entraîné un vide dans les tâches domestiques, comblé par des travailleuses migrantes. Ehrenreich et Hochschild ont montré que cette dynamique a créé une véritable « économie mondialisée du care ».

Depuis les années 1970, l'intensité des migrations féminines s'est renforcée, en particulier pour les femmes qui migrent seules, motivées par des raisons économiques, sociales ou politiques<sup>7</sup>. La féminisation des migrations représente un changement de paradigme : les femmes ne se contentent plus d'être des « accompagnatrices » de familles, elles deviennent désormais des participantes économiques à part entière. Toutefois, elles sont orientées vers des emplois précaires, souvent informels et mal rémunérés.

En Belgique, environ 83 % du personnel actif dans le secteur du soin est féminin<sup>8</sup>, et une partie de ce travail est réalisée par des migrantes, souvent très qualifiées, mais confinées à des postes domestiques dévalorisés. Leur statut administratif joue lui aussi un rôle central : les personnes régularisées disposent de protections minimales, tandis que les sans-papiers travaillent dans un flou juridique total, tout en étant exposées à l'exploitation et aux abus. Les migrations féminines entraînent également des conséquences sociales, beaucoup d'enfants grandissent séparé·es de leur mère, confié·es à d'autres proches. Cela entraîne des restructurations familiales et un poids émotionnel considérable, illustrant que la migration féminine est à la fois un choix économique et une contrainte structurelle liée aux inégalités globales.

### **La Ligue des travailleuses domestiques sans-papiers de la CSC Bruxelles : un exemple du militantisme des travailleuses du care**

Face à ces conditions précaires, des initiatives collectives émergent. En Belgique, la Ligue des travailleuses domestiques sans-papiers, créée au sein de la Confédération des syndicats chrétiens (CSC), illustre de manière concrète un effort de mobilisation. La Ligue organise des assemblées, des manifestations et des campagnes pour porter différentes mobilisations : premièrement, la régularisation des femmes sans-papiers, deuxièmement, qu'elles aient accès à la protection sociale et finalement, leur reconnaissance professionnelle via le travail domestique et de soin. Par exemple, pour revendiquer de manière efficace, c'est maintenant depuis maintenant 4 ans que la Ligue organise une grève tous les 16 juin, date de la journée internationale des travailleurs domestiques. Chacune marquée par des actions significatives pour sensibiliser le public et les décideurs politiques à leurs conditions de travail et leurs revendications<sup>9</sup>.

Leur militantisme révèle une contradiction structurelle : les États européens profitent de leur travail, mais leur refusent des droits élémentaires. S'exposer publiquement comporte de gros risques, comme celui des arrestations, des placements en centres fermés et, dans le pire des cas, des expulsions. Cependant, ces femmes ont pu transformer leur vulnérabilité en force collective. Ce militantisme repose également sur des instruments internationaux. La Convention n°189 de l'Organisation internationale du travail (OIT) reconnaît depuis 2011 explicitement les droits des travailleuses domestiques, mais elle reste peu ratifiée en Europe<sup>10</sup>. Elle a suscité des discussions en Belgique, mais n'a pas encore conduit à de véritables réformes concrètes. L'écart entre normes internationales et les réalités vécues sur le terrain alimente les revendications des travailleuses.

La Ligue revendique une forme de citoyenneté au travers du travail : malgré l'absence de reconnaissance légale, ces femmes revendiquent leur place dans la société en jouant un rôle économique et social. Elles remettent donc en question les limites conventionnelles de la citoyenneté, habituellement définie par la nationalité.

## Conclusion

Les travailleuses migrantes du *care* représentent un paradoxe : d'une part, elles sont indispensables au fonctionnement des sociétés enrichies, cependant elles restent invisibilisées

et marginalisées. Leur condition met en évidence les inégalités produites par la mondialisation, la division internationale du travail et les politiques migratoires restrictives.

Pourtant, elles réussissent à inventer des formes de résistance collectives. En Belgique, la Ligue des travailleuses domestiques sans-papiers prouve qu'il est possible de se mobiliser malgré l'absence de droits, en s'appuyant sur des réseaux syndicaux et transnationaux. Leurs actions, en partie inspirées par les instruments de l'OIT et les structures féministes internationales, montrent que la question du *care* est également d'ordre politique. Leur lutte dépasse la question du travail domestique. Elle interroge la place du *care* dans nos sociétés et propose d'en faire un fondement d'une organisation sociale plus égalitaire. En revendiquant une régularisation et des droits, elles construisent une citoyenneté basée sur le travail et la dignité, transcendant les limites nationales. Il ne s'agit pas seulement de reconnaître et soutenir leurs luttes, mais aussi de rendre justice à celles qui en sont les premières actrices, tout en réimaginant ensemble un modèle social où l'attention et le soin ont une place centrale.

## Notes

---

<sup>1</sup> C. Avril et M. Cartier, « Care, genre et migration », *Genèses*, n°114, 2019, p. 134-152.

<sup>2</sup> V. Piché, *Les théories migratoires contemporaines au prisme des textes fondateurs*, Presses de l'Université de Montréal, 2013.

<sup>3</sup> P. Molinier, *Le travail du care*, La Dispute, 2013.

<sup>4</sup> A. R. Hochschild, dans B. Ehrenreich et A. R. Hochschild (dirs.), *Global Woman: Nannies, Maids, and Sex Workers in the New Economy*, Metropolitan Books, 2003.

<sup>5</sup> H. Hirata, « Travail productif, travail de care », *Actuel Marx*, n°70, 2021, p. 62-76.

<sup>6</sup> B. Ehrenreich et A. R. Hochschild (dirs.), *op. cit.* Le concept d'« économie mondialisée du care », cité un peu plus bas, provient de la même source.

<sup>7</sup> V. Piché, *op. cit.*

<sup>8</sup> Statbel, *Personnel des soins de santé et de l'aide sociale*, 2022, disponible sur le site de Statbel : <https://statbel.fgov.be>.

<sup>9</sup> C. Avril et M. Cartier, *loc. cit.*

<sup>10</sup> *Convention (n°189) sur les travailleuses et travailleurs domestiques*, OIT, 2011.